

MAIRIE de MANGLIEU

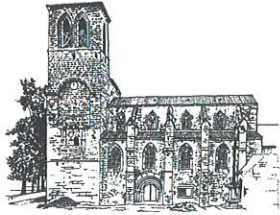
Arrondissement de Clermont-Ferrand

PUY-DE-DÔME

63 270

Téléphone 04 73 71 52 01

E-mail : mairie.manglieu@wanadoo.fr



Le Maire,

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 02/03/2023

Reçu en préfecture le 02/03/2023

Publié le

ID : 063-216302059-20230228-2023_02_28_08-DE

S²LOW

L'an deux mil vingt-trois

Le 28 février,

Le Conseil Municipal de MANGLIEU

Dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

Madame Michèle BROUSSE, Maire

En séance ordinaire, salle de la Mairie à 20 h 00

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 février 2023

Présents : Monsieur BOUCHICHE Laurent, Madame BROUSSE Michèle, Madame BRUT Emmanuelle, Monsieur BRUT Vincent, Madame DELTOUR Mélissa, Monsieur MONTI Christian, Monsieur VERMOREL Julien, Madame WALRAND Andrée, Monsieur FAURE Francis

Absent : Monsieur PAGES Patrice

Excusé : LEGRIX Nathalie

Pouvoirs : 1, Madame Nathalie LEGRIX donne pouvoir à Madame Michèle BROUSSE

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent BRUT

N°2023-02-28-08

Objet : Convention de financement de travaux d'éclairage public d'intérêt communal – Renouvellement câble

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les futurs travaux d'éclairage public dans le bourg de Manglieu suite au vol de câble dans 6 candélabres.

Le montant des travaux est fixé à hauteur de 7 500,00 € HT et la participation de la commune s'élève à 3 750,00 € HT.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de financement de travaux d'éclairage public d'intérêt communal pour Le Bourg.

Le Maire,
Michèle BROUSSE

